



Programme de Formation

DynaMOE COPRO

Organisation

Durée : 38 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

- Professionnels de la maîtrise d'œuvre
- Architectes
- Ingénieurs
- Economistes
- Bureaux d'études ...

Notamment architectes souhaitant obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés dans le cadre de MaPrimeRénov



Objectifs pédagogiques

Pour une Maîtrise d'Œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique performante des copropriétés

- **Élaborer des stratégies de rénovation énergétique** performante basées sur les volets techniques, financiers et humains
- **Se positionner, parmi l'audit énergétique** et les autres dispositifs, dans le contexte de la rénovation énergétique en copropriété
- **Promouvoir**, auprès des copropriétaires, la rénovation énergétique performante en s'appuyant sur l'audit énergétique
- **Obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés**, pour les architectes et sociétés d'architecture, conformément à l'Annexe II du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018



Description

Parcours complet :

- 14h de présentiels (2 jours complets)
- 12,5h de distanciels synchrones (4 classes virtuelles et 1 webinaire d'introduction)
- 12h de distanciels asynchrones (5 e-learning)

INTRODUCTION : lancement 1h

LE CONTEXTE

Découvrir l'éco-système de la copropriété (classe virtuelle - 2h30)

LA METHODOLOGIE DE L'AUDIT ENERGETIQUE

- S'approprier la méthodologie de l'audit énergétique
- Analyse des besoins (classe virtuelle : 3h)



- Analyse du bâtiment existant (classe virtuelle : 3h)
- Scénarios de travaux (classe virtuelle : 3h)
- Faisabilité technique et économique (Présentiel : 3h30)

LES FACTEURS CLES DE SUCCES

- Convaincre et accompagner les copropriétaires
- Impliquer les copropriétaires, les convaincre de réaliser des travaux (Présentiel : 7h)

MES CHOIX

Définir le périmètre de son offre de conseil (Présentiel : 3h30)

★ Prérequis

- Connaître le fonctionnement d'une copropriété sur le plan administratif et juridique
- Connaître le vocabulaire de la rénovation énergétique et de l'évaluation énergétique
- Connaître les bases de la thermique des bâtiments
- Connaître les bases des systèmes énergétiques en résidentiel

L'inscription à la formation est soumise au résultat d'un test de positionnement.



Modalités pédagogiques

- Apprentissage interactif et participatif
- Animations pédagogiques vécues de l'intérieur
- Exemples concrets et retours d'expérience terrain
- Apports théorique

En fonction des formations déjà suivies (DynaMOE 1 ou DynaMOE 2) et suite au Test de positionnement : si l'apprenant n'obtient pas 60 % de bonnes réponses, un entretien avec le formateur est proposé qui lui proposera une/des formation(s) complémentaire(s) et le positionnera sur l'un des 3 parcours :

1- Parcours complet :

Durée totale : 38,5 h (éq 5,5 jours) :

- 14h de présentiels (2 jours complets)
- 12,5h de distanciels synchrones (Classes virtuelles)
- 12h de distanciels asynchrones (E-learning)

2- Parcours à la suite de DynaMOE 1 : prérequis généraux + avoir validé la formation DynaMOE 1

Durée totale : 34h (éq 5 jours) :

- 14h de présentiels (2 jours complets)
- 12,5h de distanciels synchrones (Classes virtuelles)
- 7,5h de distanciels asynchrones (E-learning)

3- Parcours pour compléter DynaMOE 1 & 2 : prérequis généraux + avoir validé la formation DynaMOE 1 et DynaMOE 2

Durée totale : 28h (éq 4 jours) :

- 14h de présentiels (2 jours complets)
- 10h de distanciels synchrones (Classes virtuelles)
- 4h de distanciels asynchrones (E-learning)



Moyens et supports pédagogiques

- Salle de formation équipée pour le présentiel
- Outil de visioconférence pour le distanciel
- Plateforme LMS pour l'e-learning
- Supports pédagogiques adaptés, mis à disposition à chaque étape

Les participants doivent disposer d'un ordinateur avec connexion internet à haut débit, micro, haut-parleur et caméra.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- QCM et travaux pratiques durant la formation.
- Attestation de formation individuelle fournie aux participants en fin de parcours

La validation de la formation est conditionnée à :

- L'achèvement de toutes les séquences digitales (e-learning)
- La validation des QCM d'évaluation du distanciel
- La participation active à l'ensemble des classes virtuelles
- La présence physique et la participation active à l'ensemble des présentiels

Toute absence à une classe virtuelle ou à une partie de présentiel invalidera la formation